57me Année — Nouvelle Série — No 312 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 12 JANVIER 1952.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Association des Sinistrés

PAIEMENT DE LA COTISATION DE 1952

Elle est dès maintenant exigible et reste fixée à 100 francs par an. L'on peut s'acquitter de cette modique somme en venant la verser aux permanences du jeudi qui se tiennent toujours à la mairie, mais ont été transférées de la salle du rez de chaussée au 1er, à la bibliothèque.

Il y avait eu, les mois derniers, non pas un relachement, mais un peu de lassitude, d'indifférence, et de négligence, et c'est pourquoi à l'Assemblée Générale d'Octobre où il était rendu compte de la situation morale et financière de l'Association et de ses ressources, Mme Massot, Présidente, avait cru devoir adresser un petit et léger reproche aux retardataires.

Ceux-ci, et en très grand nombre, ont répondu à son appel, et pendant le dernier trimestre 51 se sont présentés à la permanence et la plupart ont même réglé à l'avance la cotisation de l'année nouvelle 1952.

Les sinistrés n'ont pas seulement des droits à faire valoir ou des intérêts personnels à défendre, mais ils ont aussi des devoirs et des obligations, et le paiement de leur obole annuelle doit venir en tête de leurs légitimes préoccupations.

Les difficiles problèmes posés par la reconstruction, et le nouvel aménagement des immeubles, toutes ces délicates questions ne sont pas terminées ni résolues : immeubles du Pré de Foire et immeubles de la Place, tracé de la nouvelle voie centrale de dégagement, rond-point de la rue Droite à l'intersection de l'ancienne rue Paul Arène, etc...

L'on n'a pas oublié les efforts couronnés de succès, qui ont été faits il y a quelque temps pour activer les travaux qui durent, au ralenti, depuis près de 3 ans sur le Pré de Foire. C'est dire assez que les sinistrés ne peuvent pas se désintéresser de toutes ces questions de l'actualité la plus évidente, mais une Association ne peut vivre, et sous peine de périclter, que par la cohésion et le groupement de ses membres adhérents et qui ne doivent pas se soustraire à ce qui leur est ainsi demandé.

Ceux qui, le trimestre écoulé, ont acquitté bénévolement leurs deux cotisations 51 et 52, doivent être encouragés, doivent être même félicités. Quant aux autres, ils auront à cœur de réparer leur oubli et de se présenter les prochaines semaines aux permanences du jeudi à la mairie, salle de la bibliothèque.

Le Secrétaire.

LUNDI 21 JANVIER
GRANDE FOIRE
A SISTERON

M. Marcel Massot

défend à la Commission des Finances les chemins vicinaux

Il a été créé au budget de 1952 un fond routier.

Ce fond est alimenté par un prélèvement de 20 o/o sur les taxes qui frappent l'essence. Sa création a été faite récemment par l'Assemblée Nationale. Le Conseil de la République appelé à examiner cette question a estimé que sur ces 20 0/0 2 0/0 devaient être affectés spécialement aux chemins vicinaux.

Le projet a été en cet état appelé en deuxième lecture devant la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

Sur le rapport défavorable de M. le Rapporteur Général, M. Massot a repris par vote d'amendement le projet tel qu'il avait été modifié par le Conseil de la République et a demandé à ce que soient maintenus les 2 o/o affectés spécialement aux chemins vicinaux.

M. Massot a exposé la détresse dans laquelle se trouvaient ces chemins, plus particulièrement dans le département des Basses-Alpes, et les difficultés qu'éprouvent les municipalités pour l'entretien de leurs chemins.

Il est regrettable que l'amendement de M. Massot n'ait pas été adopté par la Comission des Finances. Cet amendement n'a obtenu que 13 voix (Radicaux-Socialistes, Communistes et Paysans) contre 23 (Socialistes, MRP et RPF).

Remercions néanmoins M. Massot de l'initiative qu'il a prise.

Nos Bas-Alpins de la Côte-d'Azur

L'Amicale des Bas-Alpins de Nice a inauguré la saison 1951-1952 par une brillante soirée familiale pour la castagnade, par une journée de malencontreuse pluie qui n'a pas cependant empêché les nombreux adhérents de se grouper autour de leur très sympathique président, M. Ernest Garcin, et des membres du bureau et du comité des fêtes. La saine gaieté n'a cessé de régner dans une ambiance de joie. Le président dit, devant une salle achi-comble, toute sa joie de voir la fidélité des Bas-Alpins à leur amicale et remercie M. Hebras Louis, président de l'Amicale Limousine, d'avoir bien voulu participer aux agapes.

Successivement de nombreux adhérents égayèrent l'assistance par leurs galéjades, chants, récits, etc...

Nous avons relevé, parmi les présents : Ernest Garcin et Mme, Mme et M. Ernest Beaume, J. Bonasse (Jean Gavot), Mme et M. Aillaud Gaston, Mme et M. Aillaud Octave, M. Delaye, M. Signoret Gustave, M. Autheman Roger, M. Fernand Jauffret, le Colonel Ruynat, les Commandants Vernoux Louis et Fournier, M. et Mme Daviot Paul, Mlles Gauthier Blanche, Charbonnier Elise, M. Rossi-Malausséna, Mme et M. Ravel, M. Margaillan Charles, Mlle Reine Margaillan, M. Jacques Margaillan, MM. Marcobelli Maurice et Marcel, Mlle Fournier Denise, M. Ferrat Théodore, Mme Guiraud Claire, M. Sattegna, Mme Mlle et M. Mora, Mme et M. Vernet Marcel, Mme Robert Joseph, Mlle Robert Juliette, Mme et M. Mistral Alphonse, Mme et M. Bouvet Charles, Mme Mauraude Madeleine, Mme Veuve Garcin Jeanne, Mme et M. Deltombe, Mme et M. Rinaldi Emile, Mlle Jeannette Rinaldi, M. Pierre Rinaldi, Mme Lycurgue Marie et son fils, Mlle Parola Françoise, Mlle Pirovano Juliette, Mme et M. Agnel Joseph de Châteauroux (H.-Alpes), etc...

L'amicale va continuer son activité en réunissant ses membres dimanche 13 Janvier, à 14 heures 30, au Café de Paris, rue Pastorelli, sous le signe de la joie, de la saine gaieté en tirant les Rois avec réserve de surprises et grand bal avec le brillant orchestre Marinella, où sont conviés tous les Bas-Alpins de passage avec une participation aux frais de 100 francs.

Le 20 Janvier, à 16 heures 30, à la Chambre de Commerce, une manifestation de reconnaissance envers le regretté Marcel Provence, réunira tous ceux qui savent ce qu'a fait pour le folklore Bas-Alpin ce brillant animateur enlevé si brutalement et en pleine force. C'est notre sympathique chef de division à la Préfecture des Alpes-Maritimes M. Bonasse J. A. (Jan Gavot) qui évoquera la vie et les activités de Marcel Provence et dire toute la reconnaissance qui lui est dûe.

Par une notice particulière nous ferons connaître la parution d'une plaquette « Au fil de la vie » comprenant des poèmes de Denys Ailhaud, avec préface de Jan Gavot.

Fernand d'Auvestre.

Au Conseil Municipal de Sisteron

Pour la première fois de l'année le Conseil Municipal de la Ville de Sisteron s'est réuni dans la salle des délibérations le mercredi 9 janvier 1952, à 21 heures.

Sont présents : 14 conseillers.

M. Paret, maire, donne connaissance du procès-verbal de la dernière séance.

M. Lieutier Marcel est désigné comme secrétaire de séance.

Avant de passer à la discussion sur les motifs qui occasionnent cette réunion, M. le Maire adresse, au nom du Conseil, des condoléances à M. Léon Tron pour la mort de son frère, ainsi qu'à M. Gaston Chautard pour le décès de son père.

Le motif principal de la réunion de ce jour, c'est le vote du budget primitif de l'exercice 1952. M. le Maire donne lecture article par article. Le budget de la ville s'élève, tant en recettes qu'en dépenses à 19 millions environ ; le budget du bureau de bienfaisance à 160.250 frs ; le budget de l'Hôpital-Hospice s'élève en dépenses à 20.695.000 frs avec un excédent de recettes de 28.000 frs et le budget de la clinique à 200.000 frs. Tous ces budgets sont adoptés, après que M. le Maire eut donné toutes explications sur certains articles.

Après le vote de tous ces budgets, le Conseil Municipal profite de cette réunion pour discuter certaines questions diverses.

C'est ainsi que le Conseil décide de porter le salaire horaire des balayeurs des classes des Ecoles publiques à 70 francs. Il prend également à sa charge le déficit de l'Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle.

Le Conseil est saisi d'une demande de secours présentée par le Centre d'Apprentissage de garçons de Digne, à la suite d'un incendie qui a ravagé un dortoir dans lequel on n'a pu rien sauver. Cette demande est présentée pour 4 élèves ayant domicile à Sisteron. Le Conseil ne peut se prononcer pour manque de renseignements qui seront demandés et certains Conseillers Municipaux s'étonnent que des écoles de ce genre là ne soient pas assurées contre l'incendie. Cette demande est renvoyée à la prochaine séance.

Le Conseil Municipal est saisi également sur la suppression du passage à niveau de la deuxième maisonnette c'est-à-dire à l'entrée de l'usine de Sisteron, à Mételine. Le Conseil proteste énergiquement contre une telle suppression qui risque — sans faire pour celà des économies appréciables — de causer des accidents très graves aux employés de cette usine qui en sortant ou en rentrant du travail peuvent être happés par le chemin de fer. Le Conseil mettra tout son pouvoir au maintien de ce passage à niveau.

Le Conseil ayant envisagé la création d'un groupe scolaire à côté de l'Ecole de garçons, place du Tivoli, désigne une commission composée de MM. Maffren, 1er adjoint, Fauque Elie et Tron Léon, conseillers municipaux, pour l'achat du terrain et se mettre en rapport avec les propriétaires. M. Vollaire, achitecte de la ville, remplissant les conditions requises pour le projet de ce groupe scolaire, est désigné comme architecte pour présenter un plan, si l'accord est réalisé entre les propriétaires et la ville.

Le Conseil, soucieux de la bonne marche des écoles publiques de la ville, adopte la création d'un forage de puits à l'école de Parésous, fréquentée par un grand nombre d'élèves, cette école étant dépourvue en eau potable.

Après toutes ces questions diverses le Conseil passe aux demandes d'assistance aux vieillards, infirmes, assistance à la famille et assistance médicale, et la séance est levée à 24 h.

Pour les promenades, les affaires...
louez un
VéloSoleX
à la journée ou à l'heure
au Garage BUES
La bicyclette qui roule toute seule.

CROUNIQUETO GALOIO

LOU DARBOUN

Ero un qu'aquéli vèuse incounsoulable, avié perdu sa bravo mouié e sabié plus que dévéni. De longo anavo au çamentèri e plouravo sus lou cros de sa pauro marrido, e dins si criso de désesper préfound li parlavo, e disié : Mai ma bello mai remonto d'aquèu tràu, retorno ame ièu, vo bèn vène me çerca, e patati, e patata, que sabe ièu...

Mai lou tems amaduro fouosso causo, e d'autri causo se prénon per abitudo.

Un jour qu'èro ansin escransina sus lou cros de sa frémo, e que disié mai : Mai sorto d'aquèu tràu, vène me véire... zou, sus lou mitan dou cros véi la terro que boulégo e se fendo, se dis aquèu cop li sian, es aqui, alors se redreisso e pican dou taloun sus la terro que boulegavo, se méto a crida :

— Nàni, nàni, sortes pas, es per rire que te disièu aco, resto vai, resto.

E avié li tres susour de pôu de la veire s'entourna. Malurousamen per élo, e urousamen per èu, es pas élo que boulegavo la terro, èro tout bèu just... devinas... un Darboun.

Avié suffis d'un paure darboun per que lou vèuse incounsoulable moustresse lou found vertadié de sa doulour.

Brave darboun... Pauri mort !

Louis CASTEL.

SPORTS

FOOT - BALL

Depuis un certain nombre de dimanches, l'équipe de foot-ball du Sisteron-Vélo subit de lourdes défaites en championnat de Provence 1re division. Cette équipe se trouve à l'heure actuelle très mal placée dans le groupe et ce n'est qu'avec les matches retour qu'elle peut se mettre — non pas en tête du classement — mais en bonne position.

Les jeunes dirigeants de la société cherchent à présenter une équipe homogène. Ils ne peuvent pas y parvenir faute d'avoir à leur disposition une vingtaine d'équipiers aptes à jouer en première.

Dimanche dernier, face à Pertuis les locaux perdent sur un gros score un match qui est à leur portée, faute d'entente et par manque de compréhension du jeu de foot-ball.

Ce dimanche, c'est au tour des COQS de Valensole de jouer à Sisteron. Match perdu également par les locaux par 3 buts à 2 malgré une bonne partie fournie par le gardien de but sisteronnais, et match qui est encore à la portée des locaux.

Nous ne cesserons pas de répéter qu'une équipe se compose de onze joueurs, que chacun doit prendre une part active à la victoire, par un jeu agréable d'équipe, par de jolies passes. Certains joueurs ne possèdent pas les premiers principes du foot-ball. Et dimanche c'est le jeu sans attrait, sans cadence et parfois même un peu brutal qui est joué. Par instant, un jeu personnel se dessine, mais ne peut pas aboutir.

Demain dimanche, sur le Stade de Beaulieu, le Cercle Jeanne d'Arc, de Gap, sera l'adversaire du Sisteron-Vélo, en match amical. Les nombreux supporters que compte Sisteron seront encore là, sur les touches, afin de voir, espérons-le, la première victoire de l'année.

CHRONIQUE LOCALE

ASSEMBLEE GENERALE DE LA C. G. A. — Le Syndicat Agricole C.G.A. de Sisteron tiendra son Assemblée Générale Annuelle dimanche 20 Janvier à 14 heures, à la Mairie, sous la présidence de M. le président départemental de la C.G.A. et avec la participation d'un délégué de la Mutualité Agricole.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier de l'année écoulée, questions diverses.

Les adhérents ainsi que tous les cultivateurs sont cordialement invités à y assister.

Les retardataires sont invités à payer leur cotisation 1951 sans retard.

ENTRETIEN DE LA PRISE DU CANAL SAINT-TROPEZ. — Les personnes intéressées par le travail d'entretien de la prise et de la mise en eau du canal Saint-Tropez sont informées que les offres seront reçues sous pli cacheté, jusqu'au 26 Janvier au soir, dernier délai, par M. le Directeur de l'Association.

La commission syndicale se réserve toutefois le droit d'écarter, sans les ouvrir, les soumissions des personnes ne présentant pas toutes les garanties requises pour ce travail.

TAXI GALVEZ
S'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 2

ASSEMBLEE GENERALE DU CANAL SAINT-TROPEZ. — L'Assemblée Générale annuelle de l'Association Syndicale du Canal Saint-Tropez se tiendra à la mairie de Sisteron, demain dimanche 13 Janvier à 14 heures précises.

Ordre du jour : compte rendu de la gestion de 1951 ; étude du budget de 1952 ; questions diverses.

LE BAL DES ROIS. — C'est sous ce titre que la direction des Variétés invitait la jeunesse à assister au bal qu'elle donnait dimanche dernier. Ce fut une belle soirée, d'une ambiance toute juvénile qui se prolongeait jusqu'à l'aurore.

Au cours de la soirée, de nombreuses surprises permirent aux danseurs et danseuses de s'égayer davantage et de fêter les rois dans les rites habituels.

Si ce fut le bal des rois, il fut aussi le roi des bals qui termine la saison écoulée en ouvrant la série des bals de l'année nouvelle.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
VOLEUR DE BICYCLETTES

TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — A compter du 7 Janvier 1952 les taux de la taxe à la production sont respectivement élevés de 15,10 0/0 à 15,35 0/0 et de 6,10 0/0 à 6,35 0/0.

Aucune modification n'est apportée au taux de la taxe sur les prestations de services, les ventes d'articles d'occasion et les ventes à consommer sur place qui demeurent toujours passibles de la taxe au taux de 5,80 0/0.

A compter de la même date, le taux de la taxe à l'achat au profit du budget, annexe des prestations familiales agricoles, passe de 1 0/0 à 2 0/0.

DEMOGRAPHIE. — Pendant l'année 1951 il a été enregistré aux registres d'Etat-Civil de la Commune : 119 naissances ; 3 rectification ; 8 reconnaissances ; 1 légitimation adoptive ; 28 mariages ; 4 transcriptions de divorce ; 59 décès ; 2 transcriptions de décès ; 1 mort-né.

© VILLE DE SISTERON

ALCAZAR. — Le célèbre trompette Marcel Perrin, à l'occasion d'un grand Bal qui a lieu demain dimanche 13 Janvier en matinée et soirée à l'Alcazar, se fera entendre dans un répertoire de danses des mieux choisis.

La jeunesse sera donc présente à cette soirée qui sera donnée dans une ambiance de gaieté, de charme et de swing.

OFFICES RELIGIEUX. — Voici les horaires pour les offices religieux de demain dimanche 13 Janvier : Messes à 6 h 30, 8 heures et 10 h 30, Vêpres à 17 heures.

Secteur d'Entrepierres-Vilhosc : à 15 heures, messe à l'Eglise d'Entrepierres.

La Direction Départementale du Travail et de la main-d'œuvre communique :

Il est rappelé aux employeurs assujettis à la loi du 26 Avril 1924 assurant l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, c'est-à-dire aux chefs d'entreprises industrielles ou commerciales occupant plus de dix salariés et aux chefs d'exploitations agricoles ou forestières occupant plus de quinze salariés, qu'ils doivent fournir les déclarations suivantes au début de chaque année, en application de ladite loi :

1) pour les entreprises assujetties qui n'occupent pas la proportion exigée de bénéficiaires (10 p. 100 de l'effectif total) envoi, dès le 1er Janvier, au service départemental de la main-d'œuvre, d'une déclaration d'offre globale et permanente d'emploi portant nomenclature de toutes les catégories professionnelles de l'entreprise avec indication du nombre de salariés utilisés dans chacune d'elles, ainsi que du nombre de mutilés nécessaires pour parfaire le pourcentage dans l'ensemble des catégories.

Cette déclaration est à faire en deux exemplaires. Elle doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée portant l'adresse de l'établissement pour le retour de l'un des exemplaires.

Les employeurs peuvent se procurer un modèle de ladite déclaration au service départemental de la main-d'œuvre.

2) Pour toutes les entreprises assujetties, sans exception, envoi au Préfet, dans la première quinzaine du mois de Janvier, de la liste des bénéficiaires occupés pendant l'année écoulée, en spécifiant la période d'utilisation de chacun d'eux, avec l'indication de l'effectif moyen de l'entreprise pendant ladite année, ainsi que le relevé des offres d'emploi faites également au cours de la même année.

Les employeurs peuvent se procurer des imprimés servant à l'établissement de cette liste dans les librairies administratives.

Pour tous renseignements complémentaires, les employeurs peuvent s'adresser au service départemental de la main-d'œuvre, 2, Place de l'Evêché, à Digne.

L'ART DE FAIRE TRAVAILLER LES ENFANTS

Le développement des classes nouvelles où les élèves, répartis en petits groupes, sont mieux observés par les maîtres, a mis en lumière bien des faits peu connus du public.

On a par exemple constaté que, dans beaucoup de cas, on oblige les enfants à lire trop tôt. Normalement c'est à six ans et demi seulement qu'ils sont capables d'apprendre à lire et c'est seulement à sept ou huit ans que leurs yeux sont en état de supporter des lectures assidues. Forcer un enfant à lire avant cette époque est donc dangereux et maladroit. Dangereux, parce qu'on risque de compromettre sa vue. Maladroit parce qu'on s'expose à le dégoûter de la lecture.

De même, la coordination des perceptions visuelles et des mouvements de la main que requiert l'écriture dépasse les forces de la plupart des enfants.

Quant à l'arithmétique, on ne devrait pas l'enseigner avant la dizième année.

Dans ces conditions, mieux vaut attendre que l'enfant puisse se livrer avec fruit à ces activités. Cette adaptation du programme aux possibilités et aux intérêts de l'enfant est justement un des traits dominants des méthodes nouvelles dont SELECTION étudie les avantages et les inconvénients dans un article écrit par un des pédagogues les plus avertis. Nul doute que ses conseils ne rendent bien des services aux parents des élèves — si nombreux — qui préfèrent le jeu à l'étude. Il leur montrera que jusqu'à un certain point, l'un peut être mis au service de l'autre.

Parents, éducateurs, ne manquez pas de lire SELECTION de janvier.

Recommandation très importante de
PARIS-MATCH
à tous ses lecteurs.
Lisez le numéro de
PARIS-MATCH
de cette semaine
et CONSERVEZ-LE.

Pour vendre

Vieux Papiers Vieux Chiffons
Vieux Métaux
adressez-vous
Jeudi et Samedi de 10 heures à midi
Place de la Grande Ecole.
(Maison Put).

UN CADEAU
A TOUTES LES LECTRICES

Avoir « la ligne », n'est-ce pas le rêve de toutes les femmes ?... Voulez-vous contrôler vous-même si vos mesures, toutes vos mesures, sont conformes au canon de la beauté et découvrir le moyen de recouvrer (s'il le faut) les proportions idéales ?

« Vittel » offre aux lectrices du numéro de Janvier de « Guérir », la grande revue des connaissances médicales, un appareil cursométrique qui vous le permettra. Il vous sera envoyé gratuitement et franco sur simple demande.

Dans ce même numéro de Janvier de « Guérir », en vente chez votre marchand de journaux (à défaut : « Guérir » 49, Avenue d'Iéna, Paris. Joindre 75 frs en timbres) vous lirez:

Le « Docteur Queuille » a donné une consultation à « Guérir ». Sachez dépister à temps le cancer de l'utérus. Comment guérir vos maladies par le sommeil. Gerçures, engelures, couperose ne sont pas inévitables. L'obésité peut être une maladie mentale. Colite et colibacillose ne sont pas synonymes. Choisissez un métier... dans les lignes de votre main. La danse est-elle un sport ? Une épidémie d'appendicite s'abat sur un petit village. Le saturnisme, maladie des «ouvriers du plomb». Ne brimez pas inutilement vos enfants: des conseils pratiques de un mois à dix ans. Comment rester toujours jeune... sans sérums de jouvence, grâce aux progrès de la Gériatrie.

Préservez votre capital le plus précieux : votre santé. Lisez «Guérir» et consultez votre médecin.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE REVISION DU 28 FEVRIER 1952

Demandes de sursis d'incorporation

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 10 Septembre 1951, le Conseil de Révision se réunira le 28 Février 1952 en session extraordinaire pour l'examen des demandes de sursis d'incorporation de la classe 1952 qui n'ont pu être formulée au cours de la session ordinaire du Conseil de Révision.

A cette session seront également examinées les demandes de sursis que sont autorisés à formuler les jeunes gens de la classe 1951, nés entre le 1er septembre 1931 et le 31 décembre 1931.

Les jeunes gens ainsi visés qui désirent obtenir le bénéfice d'un sursis d'incorporation doivent, s'ils ne l'ont déjà fait, déposer leur demande à la mairie du lieu de leur recensement où tous renseignements utiles leur seront donnés pour la constitution de leur dossier qui devra parvenir à la Préfecture « bureau militaire » avant le 15 Février 1952, délai de rigueur.

Ces dossiers doivent comprendre:

1) une demande (sur papier libre) soigneusement datée, écrite et signée par l'intéressé ;

2) un certificat établissant le bien fondé de cette demande ;

3) un certificat d'inscription au service militaire préparatoire.

Les dossiers qui ne comporteraient pas les trois pièces énumérées ci-dessus, indispensables à leur examen, ne seront pas recevables.

L'attention des intéressés est tout spécialement attirée sur le fait qu'aucune demande de sursis d'incorporation formulée à une date qui ne permettrait pas son examen à la session du 28 Février 1952, ne sera accueillie.

DRALUX
A LA BELLE JARDINIERE
Rue Droite, SISTERON

Grande Vente Réclame annuelle de BLANC

Aperçu de quelques prix

Mouchoirs	à partir de	20 frs
Serviettes toilettes	à partir de	99 frs
Torchons	à partir de	119 frs
Taies	à partir de	375 frs
Draps	à partir de	895 frs
Coupe 5 mètres Shirsting		875 frs
Gants de toilette		29 et 39 frs

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX — A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE

DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

BLANC

La Maison BARTEX

invite sa fidèle clientèle à profiter de sa quinzaine de

BLANC et RIDEAUX

Comme tous les ans, par des achats massifs, nous nous efforçons à obtenir auprès de nos fournisseurs les prix les plus bas qui nous permettent de faire profiter notre clientèle.

Voici un apperçu de quelques articles, tous de qualité supérieure et de premier choix :

Gants de toilette les 3 d'autres à 35, 40, 45, 50 frs.	100 frs
Serviettes nid d'abeille	145 frs
Serviettes éponge multicolores garanti grand teint	195 frs
Serviettes éponge Jacquard	225 frs
Serviettes éponge carreaux multicolores 60/90	250 frs
Serviettes éponge bayadère garanti au chlore	275 frs
Serviettes éponge kaki	250 frs
Draps de bain éponge Jacquard qualité très lourde except.	595 frs
Tissus éponge blanc, le m.	425 frs
Torchons cuisine avec attache	115 frs
Torchons cuisine 50/85 à	165 frs
Mouchoirs de travail 45/45 véritable Cholet, la douz.	695 frs
Mouchoirs enfants avec dessins enfantins la douz.	450 frs
Mouchoirs enfants, jolie vignette grand teint la douz.	395 frs
Mouchoirs belle qualité hommes ou dames la douz.	595 frs
Service de table blanc damassé grande taille avec 6 serv.	1495 frs
Service de table grande taille couleur avec 6 serv.	1695-1995 frs
Taie d'oreiller jour perforé blanc naturel	325 - 295 frs
Taie d'oreiller jour perforé avec broderie blanc	375 - 325 frs
Taie d'oreiller enfant blanc	250 frs
Taie d'oreiller jour échelle	395 frs
Taie d'oreiller jour turc et 4 coins venise blanc de pré	550 frs
Traversin blanc 80/140	395 frs
Traversin blanc 80/180	495 frs
Traversin toile des vosges blanc de pré 450 495	595 frs
Enveloppe de duvet avec volant très joli 120 x 130	1595 frs
130 x 140	1895 frs
Parure pour lit enfant les 2 pièces en blanc	795 frs
en couleur	895 frs
Coupe Bartex shirting renforcé la coupe de 4 mètres	795 frs
Coupe Bartex shirting renforcé la coupe de 5 mètres	975 frs
Shirting le mètre	195 - 145 frs
Longette du Nord qualité très lourde largeur 120 cm le mètre	375 frs
Toile écrue qualité lourde largeur 120, le m.	350 - 295 frs
Drap de lit en cretonne écrue 170 x 275	1350 frs
Drap toile du Nord qualité lourde 170 x 275	1695 frs
Drap longette blanc de pré 170 x 275	1695 frs
Drap de lit toile écrue lourde 200 x 300	1650 frs
Drap de lit toile du Nord 200 x 300	2150 - 1895 frs
Drap de lit toile du Nord 220 x 300	2395 frs
Drap de lit métis 220 x 320	3250 frs
Couvre-lit nid d'abeille coton en couleur 180 x 225	1950 frs
Serviette de table blanc	125 frs
Serviette de table à carreaux grand teint les 6	595 frs
Serviettes de table à carreaux multicolores, grand teint, présentées sous cellophane les 6	695 frs
Serviettes hygiéniques éponge très fourni, présentées sous cellophane les 6	450 frs

Choix immense de rideaux au mètre vitrages et panneaux — spécialité

Tous les coutils matelas pour plumes et duvet.

Grand choix de couvertures de laine couvertures piquées et couvre-lits à volants.

RECLAME et SOLDE dans les autres articles.

BARTEX
22, Rue Droite, 22 — SISTERON

Dépensez juste le prix d'un poste parfait

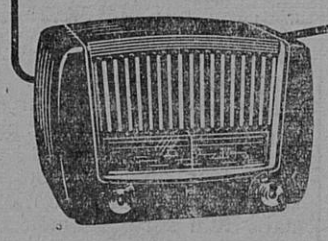

exigez
PHILIPS
en vente chez :
M. SCALA
Rue de Provence
SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS

Ancienne Maison BOURGEON — 57, Rue Droite, SISTERON

DOUSSOULIN, Fabricant
vous servira au mieux de vos intérêts, en qualité irréprochable à des prix raisonnables malgré les hausses.

UNE VISITE S'IMPOSE — (Entrée Libre)

Voyez nos CHAMBRES RECLAME pendant la durée des Fêtes.
PRIX SACRIFIES.

GRAND CHOIX DE
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER — COSYS
Meubles de Cuisine — Bureaux

Tout ce qui concerne la Literie — Choix de Balatum, Toile cirée, etc.

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 Janvier 1952

Naissances : Barbara Muriel Bernadette Duparchy, Avenue de la Libération. — Roselyne Madeleine Danielle Nicolas, Avenue de la Libération. — Guy Jean Charles Revest, Place de l'Horloge.

Décès : Louis Marie Constantin Garcin, 60 ans, Avenue de la Libération. — Félix Etienne Blanc, 80 ans, quartier de l'Adrech.

Pour VENDRE, ACHETER, LOUER une Carte de Transports consultez toujours
A. S. T. I. - CONTENTIEUX
SERIS - TRANSPORTS
6, Place de la Mairie, SISTERON
3, Avenue Malausséna, NICE.

RADIO
Les Etablissements SCHNEIDER FRERES
vous présentent
Ambiance Sonore Diffusée
toute une gamme d'Appareils Radio
d'une musicalité et qualité remarquables.
Demandez une démonstration chez
DORTAN Marcel
Technicien-Radio
Dépannage toutes marques
56, Rue Droite — SISTERON

Pour ACHETER
CONSTRUIRE
ou AMELIORER votre habitation
en bénéficiant des Primes à la Construction, Allocations, Dégrèvements
Pour rembourser une hypothèque onéreuse...
CREDIT MUTUEL DU BATIMENT
35, Boulevard des Capucines, PARIS
Crédits à date ferme
Prêts à faible intérêt.
Consultez le Cabinet
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie, SISTERON
Agence Générale
pour les Hautes et Basses-Alpes
Correspondants demandés.

ENTREPRISE GENERALE
ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — Tél. 101
Installation Force et Lumière
Tout le matériel Electro Ménage et Industriel
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
Appareils de T. S. F.
garanties de marche
et à des prix imbattables
MOTEURS pour machines à coudre
COUVERTURES CHAUFFANTES
garanties 5 ans
RIEN QUE L'ELECTRICITE ET TOUT POUR L'ELECTRICITE.

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
S'adresser :
Bar Moderne, Rue Saunerie.
SISTERON
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON